



Soutenez les régions insulaires et à faible densité dans la transition vers une économie plus circulaire

Axe stratégique - Priorité des investissements - Objectif spécifique 3-1-1
Axe stratégique 3 : Protection et promotion des ressources naturelles et culturelles de la Méditerranée

Dossier d'évaluation INCIRCLE : Rapport sur le cadre d'évaluation de la stratégie (version résumée)

D. 4.4.1 : Dossier de répliation INCIRCLE

WP4 : Transfert

Activité 4.1 : Évaluer pour améliorer : évaluation et réception des stratégies régionales/nationales

Partenaire responsable : Energy and Water Agency

Sommaire

1. Introduction	3
2. Modèle INCIRCLE	3
3. Aperçu des systèmes d'évaluation du tourisme	4
4. Description du cadre d'évaluation	6
5. Guide pour l'application du cadre d'évaluation.....	7
5.1. Classification des mesures	7
Références	8
Annexe	9

1. Introduction

Ce document fait partie du Document 4.1.1 : Dossier d'évaluation INCIRCLE - Cadre d'évaluation de la stratégie. Le dossier d'évaluation comprend deux documents distincts : le rapport sur le cadre d'évaluation de la stratégie et le modèle de résumé de stratégie synthétique. Le document de rapport sur le cadre d'évaluation de la stratégie a été résumé pour le dossier de répliation INCIRCLE (Document 4.4.1).

Le dossier d'évaluation INCIRCLE est utilisé pour évaluer la stratégie touristique régionale/nationale créée, afin d'améliorer la circularité des destinations touristiques abordées dans les différents territoires partenaires du projet INCIRCLE. La formation de la stratégie de tourisme circulaire est réalisée avec le soutien du modèle opérationnel INCIRCLE (Document 3.1.1), l'ensemble des indicateurs de tourisme circulaire INCIRCLE (Document 3.3.1), et les rapports d'évaluation sur l'état actuel du tourisme circulaire dans les territoires partenaires (Document 3.5.3). Ce rapport propose un cadre d'évaluation qui sera utilisé pour tester la correspondance de la stratégie créée avec les principes circulaires définis dans le modèle INCIRCLE. Le cadre utilise différentes métriques¹ et mesures pour tester la circularité des stratégies proposées. Le dossier d'évaluation INCIRCLE peut être transféré pour être utilisé et appliqué à différentes zones touristiques, hors du projet INCIRCLE.

Ce rapport résume d'abord le modèle opérationnel INCIRCLE et ses 5 principes circulaires, créé par AREA Science Park. Il présente ensuite différents schémas et outils d'évaluation du tourisme, ainsi que les indicateurs du tourisme circulaire, créés par la Sant'Anna School of Advanced Studies (SSSA). Il explique ensuite le cadre d'évaluation créé et son application. Enfin, des lignes directrices sur l'application du cadre d'évaluation sont proposées.

2. Modèle INCIRCLE

L'approche INCIRCLE s'appuie sur les principes d'économie circulaire (CE, circular economy) suivants :

- Réduire :

Le premier principe définissant un modèle circulaire est de concevoir sans déchets. Dans ce modèle, les déchets n'existent pas, car ils sont considérés comme un capital économique, naturel et social, et sont donc utilisés le plus longtemps possible. Les politiques touristiques peuvent promouvoir ce principe, en envisageant des actions qui minimisent la production de déchets et optimisent l'utilisation des ressources.



¹ « Métrique » se réfère à toutes les questions normatives facilitatrices qui examinent la présence ou l'absence de mesures appropriées dans la stratégie. Toutefois, dans ce rapport, on s'y réfère avec « métrique ».

- Régénérer :

L'idée derrière cette approche est, d'une part, d'optimiser la boucle des ressources en faisant circuler les composants des produits et les matériaux dans les boucles technique et biologique en les collectant et en les remplaçant à chaque niveau de la réutilisation, et, d'autre part, d'essayer de dématérialiser autant que possible les ressources liées au tourisme à travers la virtualisation. Par conséquent, le tourisme doit être intégré aux autres activités économiques, en générant des synergies entre les activités touristiques et locales.



- Repenser :

L'application du principe « Repenser » passe à travers une forte conscience des impacts des décisions sur les ressources à travers les capitaux, dans toutes les phases du cycle de vie des produits et des services. En raison de sa nature transversale, les politiques touristiques exigent ce type d'approche, qui peuvent prendre en compte tous les secteurs concernés par ce phénomène.



- Innover :

Une vision à long terme est indispensable, car elle inspire chaque action de manière explicite et implicite. Les politiques locales circulaires doivent être inspirées par la vision à long terme du pacte vert pour l'Europe de la Commission européenne et être fortement innovantes, en utilisant de nouvelles idées ou de nouvelles méthodes, en prévoyant différents scénarios et en laissant de la place pour d'autres développements locaux.



- Revaloriser :

Ce principe fait référence à la capacité des décideurs à maintenir la valeur des ressources et des produits à travers différents cycles économiques. Ce principe exige en particulier d'améliorer la capacité globale des cycles à faire du recyclage. L'upcycling peut être défini comme le processus de conversion de matières premières secondaires/sous-produits en nouveaux matériaux, composants ou produits de meilleure qualité, à la fonctionnalité améliorée et/ou de valeur supérieure



3. Aperçu des systèmes d'évaluation du tourisme

Cette section présente les différents systèmes d'évaluation du tourisme qui ont été utilisés dans les secteurs du tourisme. Une analyse détaillée est disponible dans le Document 3.1.1.

L'Organisation mondiale du tourisme des Nations unies (OMT) a publié un rapport de référence intitulé « L'intégration des modes de consommation et de production durables dans les politiques touristiques », selon lequel les décideurs politiques sont conscients de la nécessité de développer le tourisme de manière durable (Organisation mondiale du tourisme et Programme des Nations unies

pour l'environnement, 2019). Des initiatives telles que le système communautaire de management environnemental et d'audit (en anglais « Eco-Management and Audit Scheme », EMAS) ont été créées afin d'encourager les opérateurs touristiques à améliorer leurs performances environnementales dans le secteur. De même, le label écologique de l'UE, appliqué volontairement par les entreprises pour montrer aux clients que les produits et/ou services proposés ont fait l'objet d'une analyse du cycle de vie dans le but de minimiser leur impact sur l'environnement.

Élaboré par l'Agence européenne pour l'environnement, le mécanisme de rapport sur le tourisme et l'environnement (en anglais « Tourism and Environment Reporting Mechanism », TOUERM) utilise des indicateurs applicables aux politiques « pour refléter à la fois les impacts environnementaux et les tendances en matière de durabilité à l'échelle européenne » (Commission européenne, 2016, p. 8). Le système d'indicateurs du tourisme européen (ETIS) se base sur cela, à travers l'utilisation d'indicateurs formulés spécialement pour les destinations touristiques. Un cadre de mesure et un ensemble d'indicateurs de tourisme circulaire ont été développés par la SSSA pour les besoins du projet INCIRCLE (Document 3.3.1). Le cadre se base sur quatre capitaux : naturel, social, bâti, humain, et sur trois niveaux : micro, méso et macro. Le cadre inclut également les cinq principes du modèle d'économie circulaire.

Le processus de recherche et de cartographie des indicateurs de circularité et de durabilité a permis de créer les tableaux de bord des indicateurs clés de performance du tourisme de l'économie circulaire (CET-KPI). Le modèle INCIRCLE se compose de deux tableaux de bord : l'un destiné aux décideurs des destinations touristiques (TDDM) et l'autre aux décideurs des industries touristiques (TIDM). Comme celui adressé aux TDDM se réfère au niveau macro de l'analyse - la destination touristique - les CET-KPI du tableau de bord doivent couvrir un large éventail de situations.

En outre, en 2019, la Communauté du Tourisme Durable MED a proposé une série de recommandations politiques pour répondre aux problèmes les plus urgents liés au tourisme côtier et maritime en Méditerranée. Ces recommandations sont les suivantes :

1. Surveiller la durabilité : où se situent les lacunes en matière de connaissances dans l'élaboration des politiques touristiques ? Quelle est la meilleure manière de combler les lacunes dans les données liées au tourisme ?
2. Réduire les impacts environnementaux, culturels et sociaux du tourisme en Méditerranée.
3. Assurer une croissance et une prospérité économiques durables et responsable dans la Méditerranée à travers le tourisme. Quelle est la meilleure manière d'affronter la complexité du secteur touristique en incluant les acteurs locaux, les décideurs politiques et les consommateurs ?
4. Établir des mécanismes de gouvernance conduisant la grande variété de parties prenantes vers un tourisme plus durable et plus responsable (Communauté du Tourisme Durable MED, 2019, p. 3).

Le projet INCIRCLE se base sur ces recommandations politiques et les résultats de ce document peuvent y contribuer.

4. Description du cadre d'évaluation

Le cadre a été développé à l'aide d'indicateurs, le cas échéant, provenant de l'ETIS et du tableau de bord CET-KPI d'INCIRCLE (Document 3.3.1). Il est important de mentionner que ces indicateurs ont été développés dans le but d'évaluer la circularité d'une destination touristique, y compris les entreprises touristiques, plutôt que d'une stratégie (ou d'une politique). Par conséquent, les indicateurs doivent être réécrits et reformulés pour s'appliquer à l'évaluation de la stratégie.

Pour chacun des 5 principes INCIRCLE, il existe 4 métriques, chacune se concentrant sur un pilier INCIRCLE différent : l'eau, l'énergie, les déchets et la mobilité, tandis qu'une 5ème métrique adopte une approche horizontale pour le secteur du tourisme dans son ensemble, sur la base du principe spécifique abordé. Chacune des 5 métriques englobe 5 mesures qui aideront à l'évaluation de la stratégie (visualisation en annexe). Les 125 mesures ainsi créées ont été élaborées grâce à une recherche minutieuse des mesures, des systèmes d'évaluation et des outils préexistants, se référant aux 4 piliers et au secteur du tourisme.

Des poids sont attribués à chaque métrique, en fonction de son importance relative pour soutenir la réalisation de chaque principe INCIRCLE. Chacune des 5 métriques a un **poids**. Les 4 premières métriques ont un poids de 2, tandis que la 5ème métrique horizontale a un poids de 4. Il a été décidé d'accorder plus de poids à chaque mesure horizontale, étant donné qu'elle aborde la circularité au niveau du secteur du tourisme, plutôt qu'au niveau des entités ou des sites.

En outre, pour chacune des 25 métriques, il y a 5 mesures de plus, qui seront utilisées pour attribuer des **notes**. Les différentes mesures analysent la manière dont les stratégies proposées sont alignées avec les principes de circularité. Toutes les mesures (125 en tout) ont une note maximale de 2, selon si les mesures sont représentées dans la stratégie ou non.

Ainsi :

$$\begin{aligned} \sum Total\ Score &= Score_{Réduire} + Score_{Régénérer} + Score_{Repenser} + Score_{Innover} \\ &+ Score_{Revaloriser} \\ Score\ Réduire &= \frac{\sum_{n=1}^5 (W_{Métrique} \times R_{Mesure})}{5} \end{aligned}$$

Où W correspond au poids et R à la note.

Le même calcul peut être effectué pour chacun des principes INCIRCLE.

** Le score maximal pour chaque principe est **24**.

*** Le score total maximal pour la stratégie évaluées est **120**.

5. Guide pour l'application du cadre d'évaluation

Cette section fournit une représentation visuelle pour une explication plus approfondie des métriques et des mesures qui composent le cadre d'évaluation à utiliser pour évaluer les stratégies proposées. Pour la liste complète et l'explication de ces mesures, reportez-vous à la version finale du rapport sur le cadre d'évaluation de la stratégie.



Metrics.xlsx

5.1. Classification des mesures

La note de ces mesures est déterminée par un système de classification. Cette classification varie de 0 à 2 et le score est attribué selon la quantité de mesures présentes. Selon ces spécifications, il est possible de calculer un score global pour chaque stratégie. Plus le score est élevé, plus elle est circulaire. Il convient de mentionner qu'un seuil minimal sera pris en compte pour la note des stratégies. Les scores calculés seront présentés d'une manière qui permet de classer un plus large éventail de résultats dans un degré variable de « circulaire », par opposition à la catégorisation de la stratégie comme étant soit circulaire soit non circulaire.

Par exemple, sous le principe Réduire, il y a trois types de classifications pour les mesures suivantes :

- Mesure - Outils législatifs :
 - Les scores doivent être attribués en fonction de la présence d'outils législatifs relatifs à l'utilisation efficace de l'eau et réglementant l'adoption de technologies d'utilisation efficace de l'eau. Un **score de zéro** si aucun outil législatif n'est présent ou un **score de 2** si des outils législatifs sont présents.

Dans ce cas, il y a deux options : 0 pour aucune mesure (outils législatifs) et 2 pour la présence de mesures (outils législatifs)

- Mesure - Incitations financières positives :
 - Les scores doivent être attribués en fonction de la présence d'incitations financières. Autrement dit, un **score de zéro** est attribué si aucune incitation n'est présente, un **score de 1** si des incitations à l'amélioration des infrastructures ou à l'adoption de technologies économes en eau sont présentes, ou un **score de 2** pour la présence des deux types d'incitations.

Dans ce cas, il y a trois options, 0 pour aucune mesure, 1 pour la présence d'un type de mesure et 2 pour la présence des deux types de mesures.

- Mesure - Initiatives de sensibilisation et d'engagement :
 - Les scores doivent être attribués en fonction de la présence d'initiatives de sensibilisation et d'engagement. Un **score de zéro** est attribué si aucun contenu de sensibilisation/engagement n'est proposé, un **score de 1** est attribué si une campagne de sensibilisation à l'eau s'adressant à la population générale ou ciblant

spécifiquement le secteur du tourisme dans son ensemble ou ciblant les opérateurs touristiques est présente, tandis qu'un score de 2 est attribué si les deux types de campagne sont présents.

Ici, il y a trois options, 0 pour aucune mesure, 1 pour la présence d'un type de mesure (mais il y a trois possibilités) et 2 pour la présence des deux types de mesures spécifiques au tourisme.

Références

Commission européenne. (2016). *The European Tourism Indicator System. ETIS toolkit for sustainable destination management*. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

Communauté du tourisme durable MED. (2019, septembre). *Policy Recommendations*. Provenant de Interreg Mediterranean Sustainable Tourism : https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/fileadmin/user_upload/Sites/Sustainable_Tourism/horizontal_project/BTM_Documents/Policy_Recommendations/Policy_Recommendations.pdf

Programme des Nations unies et de l'Organisation mondiale du tourisme pour l'environnement. (2019). *Baseline Report on the Integration of Sustainable Consumption and Production Patterns into Tourism Policies*. Madrid : UNWTO.
doi:<https://doi.org/10.18111/9789284420605>

